

- Les Services Communs sont des structures qui assurent :
 - des **fonctions spécifiques** prévues par les textes
 - des **services d'établissement**, à la communauté universitaire

- **Projets de réforme des SC**: il s'agit de mettre en correspondance notre organisation avec nos nouvelles missions définies par la loi ESR, nos engagements du futur contrat:
 - alternance,
 - études et vie universitaire,
 - responsabilité sociale (SCRSE et centre de santé),
 - communication, évolution secrétariat général et de l'ensemble des services